

Clermont Ferrand, le 15 janvier 2012



## **Devenez Arbitre de Club**

La Commission Emploi Formation de la Ligue d'Auvergne Branche Arbitrage organise le 3 mars 2012, un stage d'Arbitre de Club. L'apprenant devra avoir une licence traditionnelle pour y participer.

Les horaires du stage sont de 14h30 à 17h30 au siège de la Ligue –ARTENIUM 4 Parc de l'Artière 63122 CEYRAT. Ne pas oublier de se munir d'un stylo, d'un crayon et d'une gomme.

Les règles du jeu reste à la charge de l'apprenant à 6,50 €le reste de la formation est à la charge de la Ligue d'Auvergne.

Inscription à l'aide du bulletin ci-dessous, à renvoyer à la Ligue avant le **17 février 2012** pour pouvoir commander les documents auprès de la Fédération.

**N'oubliez pas de noter votre adresse électronique pour que nous puissions vous communiquer votre "Login" et "mot de Passe" pour accéder à Perf'TT avant le stage en présentiel. Attention tout stagiaire inscrit, qui ne se rend pas sur le site de la FFTT pour commencer sa formation, aura sa facture augmentée du montant de cette inscription habituellement prise en charge par la LIGUE.**

Le chèque libellé au nom de la Ligue de Tennis de Table devra être remis au plus tard au formateur dès le début du stage.

La commission Emploi Formation  
Alain SCOLAN (Tel: 04 73 14 04 98)  
[ajscolantt@free.fr](mailto:ajscolantt@free.fr)

✂-----

### **Stage arbitre de Club le 3 mars 2012**

**NOM:** \_\_\_\_\_ **Prénom:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_ **Tel.:** \_\_\_\_\_

**E Mail** \_\_\_\_\_ **CLUB:** \_\_\_\_\_

**Votre qualification actuelle:** \_\_\_\_\_

☒ ARTENIUM 4 Parc de l'Artière 63122 CEYRAT ☎04 73 24 90 55 fax